

Parcours EAC :
« Le quart d'heure lecture »

Extrait de la circulaire du de rentrée (Circulaire du 23-6-2021) :

« Il nous appartient collectivement de redonner le goût de la lecture : par la lecture d'histoires quotidiennes en maternelle, et l'encouragement de la lecture par les parents à la maison (prêts de livres) ; par la pratique quotidienne de la lecture orale ou silencieuse systématique en classe à l'école élémentaire, notamment avec le Quart d'heure lecture qui doit être instauré ou développé partout où c'est possible. »

Programme de l'école élémentaire :

« L'engagement des deux ministères se poursuit autour de cinq orientations prioritaires présentées en septembre 2018 : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral et développer son esprit critique. Pour chacune de ces priorités, des temps forts permettront une valorisation régulière et un partage avec les familles. Parallèlement, plusieurs projets viseront la création d'un environnement favorable à la généralisation de EAC, que ce soit par la création d'une culture commune, la diffusion de ressources et une meilleure évaluation des actions menées. »

Contexte de l'école :

- Ecole élémentaire de 6 classes
- Candidature retenue pour le plan bibliothèque. Une somme de 1500€ est attribuée pour revaloriser la bibliothèque de l'école

Vous souhaitez mettre en place le dispositif « le quart d'heure lecture » dans votre école dans le cadre du PEAC :

- **Quelles difficultés pouvez-vous anticiper ?**
- **Quels sont les points d'appui ?**
- **Quelle stratégie allez-vous mettre en place pour impulser ce dispositif dans votre école ?**
- **Indiquer les arguments et les documents que vous allez fournir aux adjoints.**